

**EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres élus : 11 **SEANCE DU VINGT-SIX JUILLET DEUX MIL VINGT QUATRE**

Présents : 8
Représentés : 1
Votants : 9
Absents : 3

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 22 juillet 2024

N° 19 -2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 juillet à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Etaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mme VIALE Anne Marie, Mr BOURDONCLE Denis et Mr LOUIS Fabrice.

Etaient excusés : Mr DOLE Franck, Mme DAUNIS Sandrine et Mme CADOT Martine

Mme Martine CADOT a donné pouvoir à Mr DUBET Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Objet : Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle à l'association Pétanque et Loisirs.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **d'octroyer** une subvention exceptionnelle, à l'association Pétanque et Loisirs, d'un montant de 450 €.
- de prévoir la dépense au budget de l'année.

Le Maire,


Mairie de Saint Sauveur de Puy Normand
33 Gironde
Gérard MOULINIER